

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Avenir de la Zone ferroviaire de l'arrondissement de Chicoutimi

Un projet hybride qui répond aux besoins de la population et qui respecte la capacité de payer des contribuables

Saguenay, le 29 août 2019 – À la suite de la consultation publique menée auprès de la population de Saguenay et après plusieurs semaines de réflexion, les membres du conseil d'arrondissement de Chicoutimi ont levé le voile, cet après-midi, sur le projet qu'ils souhaitent voir se concrétiser sur la Zone ferroviaire, située en plein cœur du centre-ville.

Ainsi, un projet hybride, réunissant les meilleures propositions issues de la consultation populaire, a été élaboré par les élus. Le réaménagement de la Zone ferroviaire, tel que proposé par les membres de l'arrondissement, comprend notamment la construction d'un tout nouveau stationnement à étages et d'un amphithéâtre, d'un corridor d'écomobilité facilitant l'accès au transport en commun, d'une zone « habitation » et des espaces verts.

« L'idée, c'est de créer un milieu de vie stimulant au centre-ville, de donner une âme à ce secteur névralgique de l'arrondissement de Chicoutimi. On veut ramener des gens dans ce quadrilatère et le rendre plus attrayant pour les familles et les travailleurs, tout en offrant une vue superbe sur la rivière Saguenay », a indiqué M. Michel Tremblay, président de l'arrondissement.

Un site multifonctionnel

Le stationnement à étages arrivant à bout d'âge, il était impératif de réfléchir à un plan de rechange. C'est pourquoi le nouvel emplacement permettra à 350 véhicules de se garer. Celui-ci sera couvert, à l'image de ceux que l'on retrouve à Québec, et un gardien assurera la sécurité des usagers. Le boulevard du Saguenay sera réaménagé sur une distance de 600 pieds, laissant place à deux nouveaux carrefours giratoires. Sur cette distance, le boulevard aura une voie de chaque côté, et de nouveaux stationnements seront créés dans cette zone. Des traverses piétonnières assureront un lien entre la Zone ferroviaire et la Zone portuaire. La population pourra donc traverser d'un endroit à l'autre de façon sécuritaire.

L'amphithéâtre, quant à lui, comportera 4 000 places assises. Il s'agira d'une infrastructure moderne, à l'image du 21^e siècle, qui nous permettra de répondre non seulement aux besoins de notre équipe de hockey, Les Saguenéens, mais aussi de présenter des spectacles d'envergure à la population. Une passerelle reliant l'aréna au stationnement à étages figure aussi dans les plans pour accommoder les utilisateurs.

Une section sera également réservée pour des espaces verts, dont le toit du stationnement intérieur, et un corridor d'écomobilité verra le jour afin de favoriser les déplacements alternatifs. De plus, le volet « habitation » sera composé de trois tours à condos, ce qui augmentera l'achalandage au centre-ville. Cet espace sera développé par un promoteur privé et générera ainsi des revenus à la Ville. Par ailleurs, il sera possible dans le futur de construire 40 000 pieds carrés adjacents à l'amphithéâtre pour le secteur communautaire.

Côté finances

La réalisation de ce projet, évalué à 60 M\$, est conditionnelle à la participation financière du gouvernement. « Le but visé, c'est que la part assumée par la Ville de Saguenay ne dépasse pas 20 M\$. Comment pourrions-nous les payer? Eh bien, c'est un objectif que nous pourrions atteindre grâce à différentes sources de revenus, comme des commanditaires, des spectacles, des stationnements payants dans l'autogare et la perception de taxes foncières sur les nouvelles habitations », a expliqué M. Michel Potvin, grand argentier de la Ville de Saguenay.

Qui plus est, les conseillers estiment être en mesure d'épargner annuellement 350 000 \$ en chauffage et main-d'œuvre au niveau du Centre Georges-Vézina avec le transfert des Sag's vers le centre-ville et près de 500 000 \$ par an en transformant le Pavillon de l'agriculture en entrepôt pour la machinerie.

Les coûts d'opération du nouvel amphithéâtre sont évalués, quant à eux, à 800 000 \$. Malgré tout, M. Potvin assure que la population ne verra pas son compte de taxes augmenté au-delà du taux d'inflation. « L'aménagement de la Zone ferroviaire n'entraînera aucun coût supplémentaire pour les contribuables. Tout a été pensé et calculé en fonction de cette prémisse. Un investissement de 20 M\$ représente, pour la Ville, 1,6 M\$ en capital et intérêts par année et nos nouveaux revenus, combinés à la diminution de nos charges, nous permettront d'atteindre notre objectif », a confirmé M. Potvin.

Soulignons que ce projet a été présenté, au cours des derniers jours, à tous les élus du conseil municipal de Saguenay, y compris à la mairesse. Des représentations seront faites auprès des différents gouvernements afin de voir les possibilités qui s'offrent à nous en matière d'aide financière.

-30-

Source : Jeannot Allard
Directeur des communications
et des relations avec les citoyens
418 698-3350 poste 5222

Info : Michel Tremblay
Président de l'arrondissement de
Chicoutimi
418 590-5295



Réfection de la zone ferroviaire

Arrondissement Chicoutimi

- 1- Centre Multifonctionnel et Autogare
- 2- Le Quartier du Havre
- 3 - Parc de la zone ferroviaire
- 4 - Phase potentielle
- P - Stationnements semi-enfouis

